



RESPONSABLE PERISCOLAIRE – H/F

CATEGORIE B - CADRE D'EMPLOIS DES ANIMATEURS TERRITORIAUX

Incontournable dans le Val d'Oise, à 35 kilomètres de Paris, Vauréal est l'une des 13 communes de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise composée de plus de 200 000 habitants. Attractive, vivante, idéalement située au cœur de l'agglomération, la ville vise le modèle de la « ville du quart d'heure ».

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

VAUREAL, une ville nouvelle qui se réinvente ... plus que jamais, face aux défis de la transition écologique et sociale qui nous attendent, l'éducation revêt une importance fondamentale. Elle mérite à nos yeux d'être placée en première ligne des politiques publiques et de se traduire par une volonté de chaque instant visant à mieux éveiller, instruire et émanciper dès le plus jeune âge.

La Direction de la Famille de Vauréal compte 158 agents au service des familles pour assurer le bien-être des enfants de 3 mois à 10 ans, de la crèche à l'école élémentaire....

Le responsable périscolaire construit et propose le projet pédagogique concernant la structure périscolaire/ ALSH en lien avec le PEDT/ Plan mercredi. Organise et coordonne la mise en place des activités qui en découlent et encadre l'équipe d'animation sur 2 groupes scolaires.

MISSIONS DU POSTE :

Durant les différents temps périscolaires, son rôle est d'organiser, répartir les besoins en animateurs et prendre les décisions, faire remonter les besoins, les demandes.

Il est responsable hiérarchique des **animateurs référents** de sites et des animateurs qui travaillent sur son multisite.

Il assure un lien transversal avec la direction famille et les équipes sur les sites : agents de restauration, animateurs, ATSEM et enseignants.

Le responsable Périscolaire :

- Représente la direction famille dans son rôle périscolaire auprès des différents acteurs et partenaires : communauté éducative en général (parents d'élèves, enseignants et directeurs d'écoles, les associations...), les fournisseurs.
- Est garant de la qualité des relations entre les personnels d'animation et les familles
- Anime l'équipe d'animation constituée des animateurs référents de sites, des animateurs (responsabilité hiérarchique et fonctionnelle) et les ATSEM.

- Est force de propositions et vecteur de communication (transmettre les informations, faire remonter les problématiques, les suggestions de terrain) et a donc un rôle de coordinateur transversal
- Elabore, coordonne et met en œuvre les activités du multisite, assiste aux réunions hebdomadaires avec les coordinateurs
- Elabore un projet pédagogique en lien avec les animateurs référents de sites et l'équipe d'animation, y compris les ATSEM, et intègre les objectifs du PEDT et Plan mercredi
- Prévoit les commandes repas et goûters
- Applique et contrôle les règles de sécurité liées à la réglementation spécifique en matière d'Accueil Collectif de Mineurs (A.C.M.) dans les activités.
- Assure la direction des accueils de loisirs les mercredis et vacances scolaires.
- Est garant de l'entretien des équipements au sein desquels il intervient (ménage et petits travaux d'entretien), et s'assure de la transmission des besoins aux services concernés.

COMPETENCES/FORMATIONS & QUALITES REQUISES

- Être titulaire du BPJEPS
- Avoir une Connaissance des acteurs et dispositifs liés à l'école et aux accueils d'enfants
- Connaître la réglementation jeunesse et sport et les enjeux d'éducation de l'enfant
- Avoir une bonne capacité d'encadrement et gestion des conflits
- Avoir le sens relationnel, rigoureux
- Aimer travailler en transversalité et en équipe

PARTICULARITES LIEES AU POSTE

- Déplacements fréquents sur le territoire
- Permis B : obligatoire
- Pics d'activité liés à la saisonnalité et calendrier scolaire
- Poste à temps complet annualisé

COMPLEMENT D'INFORMATIONS ET CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Poste à pourvoir dès que possible
- Recrutement par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle
- Rémunération statutaire, régime indemnitaire + prime annuelle
- Collectivité adhérente au CNAS
- Participation à la protection sociale complémentaire santé et prévoyance

POUR POSTULER :

**Merci d'adresser votre lettre de motivation et votre CV à Madame le Maire
uniquement par mail à l'adresse : candidatures@mairie-vaureal.fr**